

# PLAN DE RECHERCHE STRATÉGIQUE

PROGRAMME DES CHAIRES  
DE RECHERCHE DU CANADA



Institut national  
de la recherche  
scientifique

## Principaux objectifs du plan de recherche stratégique

L'INRS est un établissement de recherche et d'enseignement supérieur de deuxième et troisième cycles, dont la mission consiste à mener des activités scientifiques orientées sur des créneaux prédéfinis de manière à contribuer au développement social, économique et culturel de la société contemporaine. À l'INRS, la recherche est organisée dans quatre centres et cinq unités mixtes de recherche autour de grandes thématiques par essence interdisciplinaires et intersectorielles.

La planification stratégique de la recherche à l'INRS est réalisée en trois phases interreliées. La première est la **planification stratégique institutionnelle**. Celle-ci est suivie par la programmation scientifique de chacun des centres, qui s'organise autour des enjeux cernés et des besoins exprimés par les spécialistes des domaines ainsi que par l'industrie et les milieux utilisateurs en lien avec les grands champs d'intérêt interdisciplinaires du centre. Enfin, une programmation scientifique institutionnelle propose une déclinaison scientifique du plan stratégique de l'établissement, allie les programmes scientifiques des centres et les transcende pour donner une vision globale de développement. L'ensemble des programmes scientifiques résultant de cette démarche se trouve [ici](#).

Le plus récent exercice de planification stratégique tient compte du contexte actuel de l'INRS où le corps professoral se trouve en phase de recrutement et de renouvellement important. Le soutien au développement de carrière des jeunes chercheuses et chercheurs et les principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) se trouvent ainsi au premier plan. Dans le cadre de la planification en lien avec les chaires de recherche du Canada (CRC), l'INRS vise de façon générale un retour aux distributions originales entre les niveaux et les agences de financement dans l'allocation des chaires par le programme des CRC (PCRC), ce qui permettra plus de flexibilité et plus d'agilité dans la poursuite des objectifs EDI, d'un meilleur équilibre et de plus de soutien aux jeunes professeures et professeurs.

## Domaines de recherche et de formation prioritaires

Le programme scientifique institutionnel 2021-2025 précise sept grandes orientations qui teintent les actions à prendre pour la poursuite de la mission de l'INRS, tant au niveau des objets des activités scientifiques que des conditions et des moyens mis en œuvre.

Les orientations 1 et 2 définissent les priorités institutionnelles pour la recherche et la formation. Les enjeux prioritaires émergent de l'environnement dans lequel évolue l'INRS et sont alignés avec sa mission de développement économique, social et culturel pour le Québec. Ces enjeux sont en cohérence avec les programmes scientifiques des centres et les axes de recherche qui y sont identifiés. Les axes thématiques du programme institutionnel sont des domaines de développement visés pour l'ensemble de l'établissement et pour lesquels s'allient une capacité interne en termes d'expertises et d'infrastructures et une conjoncture favorable d'opportunités. La planification des activités scientifiques tient compte de toutes ces dimensions (Tableau 1).

<b>ORIENTATIONS SCIENTIFIQUES</b>	<b>1</b>	Stimuler les activités scientifiques autour d'enjeux prioritaires
	<b>2</b>	Renforcer la recherche et l'innovation autour d'axes thématiques alliant capacité et possibilités
	<b>3</b>	Favoriser la collaboration interdisciplinaire, intersectorielle, intercentres et interétablissements
	<b>4</b>	Intégrer les approches réconciliatrices, l'edi et la concertation dans les activités liées à la recherche et à l'innovation
	<b>5</b>	Faire preuve de leadership en matière de recherche responsable
	<b>6</b>	Soutenir l'excellence de la formation et du développement du personnel scientifique
	<b>7</b>	Développer les capacités de valorisation et de mobilisation des savoirs

**Tableau 1.** Tableau synoptique des enjeux et des axes thématiques

ENJEUX PRIORITAIRES		AXES THÉMATIQUES					
<b>1</b>	Évolution du rapport entre société et science	Environnement et écosystèmes	Systèmes alimentaires durable	Santé humaine et animale	Milieux de vie et systèmes	Transition énergétique	Technologies capacitanes, données et identité numérique
<b>2</b>	Valorisation du territoire et des ressources naturelles						
<b>3</b>	Réponse et adaptation aux changements climatiques						
<b>4</b>	Amélioration du mieux-être des populations et lutte aux inégalités sociales						
<b>5</b>	Transformations numériques et industrielles						

# Représentation des sexes dans les nominations au Programme des chaires du Canada et suivi des progrès

L'INRS reconnaît que les personnes des groupes en quête d'équité, soit les femmes, les personnes de minorités racisées, les personnes en situation de handicap, les Autochtones et les personnes des communautés LGBTQ2+, font face à des obstacles systémiques. L'INRS s'engage à mener des actions concrètes en vue de les éliminer, qui sont décrites dans **son plan d'action en matière d'EDI** dans le cadre du PCRC.

## Stratégie d'attribution des chaires

L'INRS reconnaît le bénéfice collectif que doit apporter une CRC. Lorsqu'une CRC contribue à l'épanouissement d'une professeure ou d'un professeur, cela n'a de valeur que par le bénéfice qu'en retire l'institution dans la réalisation de sa mission fondamentale. L'INRS est doté d'une politique sur les chaires de recherche qui vise l'intérêt collectif et statue sur tous les types de chaires, incluant les CRC. Les CRC constituent un levier collectif précieux et tous les efforts requis sont donc investis afin d'attribuer ces CRC à des candidates et candidats d'exception. L'appui institutionnel envers ces personnes est conséquent. En effet, qu'il s'agisse de les reconnaître comme piliers de la programmation scientifique ou de concentrer les moyens de recherche et les efforts de financement et de démarchage institutionnel, l'INRS n'hésite pas à mettre toute l'énergie nécessaire pour valoriser ses CRC et leurs titulaires dans l'ensemble de ses activités institutionnelles. Nous favorisons les membres du corps professoral nouvellement établis pour l'acquisition d'équipements. C'est dans ce contexte que le quota institutionnel au Fonds des leaders John-R.-Evans de la Fondation canadienne pour l'innovation leur est réservé.

Les CRC sont octroyées dans des domaines clés du programme scientifique de l'INRS (Tableau 2), collectivement déterminés et stratégiquement encouragés par la direction. Le renouvellement interne de ces chaires n'a d'ailleurs rien d'automatique : il fait plutôt l'objet d'une évaluation et le nombre de CRC par centre est distribué au prorata d'une mesure de la performance du secteur, tout en tenant compte des enjeux d'EDI. L'INRS a utilisé plusieurs mouvements de flexibilité afin d'atteindre les cibles en matière d'équité dans le cadre du PCRC au cours des trois dernières années.

**Tableau 2.** Répartition matricielle des CRC\* selon les enjeux et axes du programme scientifique institutionnel 2021-2025. Lorsqu'une chaire se retrouve dans plus d'un domaine, nous avons identifié son domaine principal en GRAS et son ou ses domaines secondaires en caractères RÉGULIERS.

ENJEUX	AXES					
	Environnement et écosystèmes	Systèmes alimentaires durables	Santé humaine et animale	Milieux de vie et systèmes	Transition énergétique	Technologies capacitanes, données et identité numérique
Évolution du rapport entre société et science				CRSH 2 CRSH 2 CRSH 1		
Valorisation du territoire et des ressources naturelles	<b>CRSNG 2</b> CRSNG 1		CRSNG 2		<b>CRSNG 2</b>	
Réponse et adaptation aux changements climatiques	<b>CRSNG 1</b> <b>CRSNG 1</b>			<b>CRSH 2</b> CRSNG 1		<b>CRSNG 2</b>
Amélioration du mieux-être des populations et lutte aux inégalités sociales			<b>IRSC 1</b> <b>CRSNG 1</b> <b>IRSC 1</b>	<b>CRSH 2</b> <b>CRSH 1</b> CRSH 2		
Transformations numériques et industrielles	CRSNG 2					<b>CRSNG 1</b> <b>CRSNG 1</b> <b>CRSNG 2</b>

\*CRC occupées en date du 1<sup>er</sup> septembre 2023



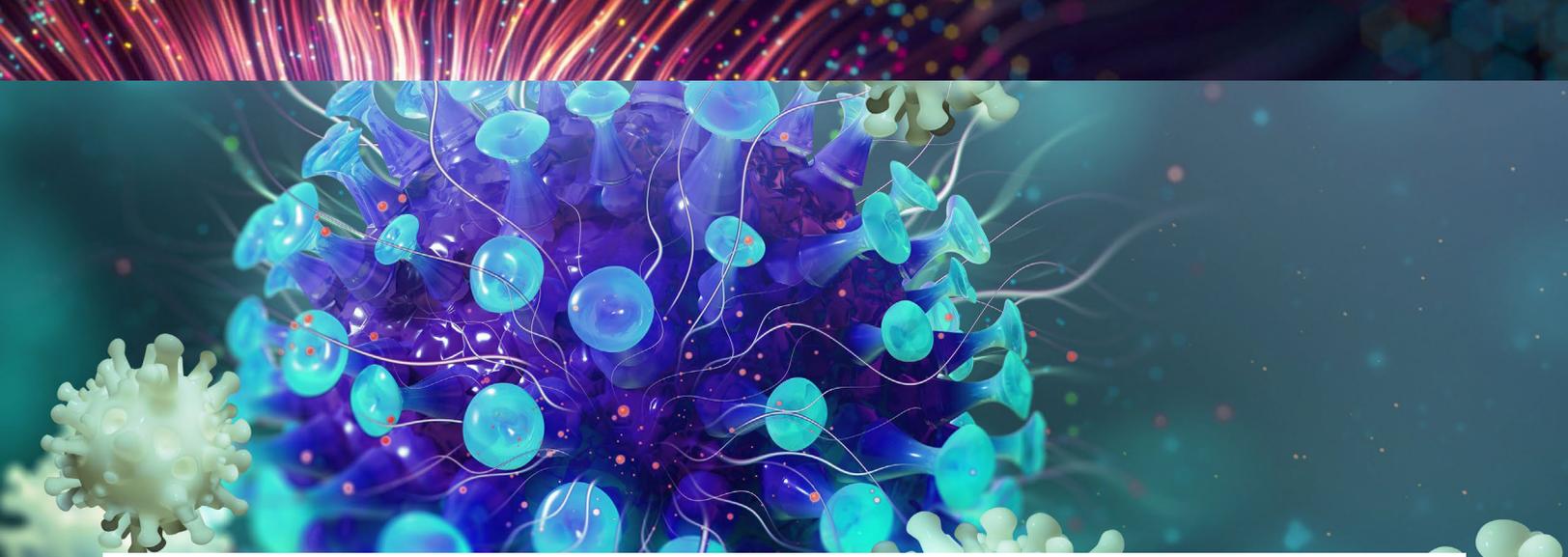
Les choix stratégiques dans l'attribution des CRC peuvent être résumés comme suit :

- l'attribution d'une nouvelle CRC à l'un ou l'autre des centres de l'INRS est basée principalement sur la moyenne des octrois obtenus des organismes fédéraux au cours des trois dernières années ;
- la sélection du domaine de recherche est une décision de la Direction, mais recommandée par les assemblées professorales sur la base du programme scientifique du centre (établi pour cinq ans) en tenant compte du programme scientifique institutionnel et du plan stratégique ;
- l'appel de candidatures se fait, pour le recrutement à l'externe, par l'entremise d'annonces publiques dans les grandes revues, journaux, etc., par le réseautage des membres de l'institution; pour le recrutement à l'interne, par l'envoi à l'ensemble du corps professoral du centre concerné. Encore ici, la diffusion est large et vise l'excellence ;
- l'INRS tient également compte de ces cibles en matière d'EDI dans l'attribution des CRC.

D'ici 2025, il est prévu de renverser les mouvements de flexibilité, afin de permettre à l'institution de retrouver, le cas échéant, une marge de manœuvre adéquate pour atteindre les **nouvelles cibles proposées** d'ici 2029. Avec le renouvellement du corps professoral dans les quatre centres et la création récente des unités mixtes de recherche, l'INRS envisage la possibilité d'offrir une plus grande proportion CRC à des chercheuses et chercheurs en début de carrière. Au cours des prochaines années, les CRC seront attribuées dans la perspective d'une meilleure couverture de la matrice enjeux-axes thématiques tout en s'assurant d'un alignement étroit avec les programmes des centres.

## Développement de la recherche et de la formation en recherche

L'INRS se distingue des universités traditionnelles par son organisation interdisciplinaire par grands secteurs stratégiques, une caractéristique qui la distingue aussi bien dans la conception et la réalisation des projets de recherche que dans la formation offerte aux étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles. Le fonctionnement institutionnel est lui aussi singulier. Les professeures et professeurs vouent l'exclusivité de leur service à l'institution, ce qui favorise le travail d'équipe, impose une concertation pour le partage des moyens de recherche et guide les orientations de formation en concentrant toute l'énergie au développement institutionnel, au bénéfice de la société. Les étudiantes et étudiants bénéficient ainsi de toute l'attention des membres du corps professoral. De plus, les laboratoires de recherche sont entièrement partagés, chaque laboratoire est géré et développé selon un plan d'affaires révisé périodiquement par les instances institutionnelles. Les CRC s'inscrivent dans ce cadre multidisciplinaire et permettent de renforcer les capacités de recherche institutionnelles et la formation par la recherche de haut calibre afin que l'INRS devienne l'institut de recherche universitaire incontournable pour les partenariats et la formation des leaders scientifiques.



## Collaboration prévue entre les établissements et entre les secteurs

Depuis sa création, l'INRS a toujours favorisé la collaboration entre ses centres ou secteurs de recherche et de formation et ses principaux partenaires des milieux universitaires, gouvernemental et privé. Déjà, l'INRS travaille avec plus d'une centaine de partenaires publics et privés, au Québec, au Canada et à l'international pour leur permettre d'innover. L'objectif de l'INRS consiste maintenant à multiplier et à approfondir ces partenariats pour devenir un joueur incontournable en matière de recherche et de développement au pays. Pour y parvenir, l'INRS s'appuie sur une force vive : son corps professoral performant, son personnel de recherche hautement qualifié et sa population étudiante actuelle ou diplômée de l'INRS, qui font tous leur marque dans les grands secteurs stratégiques pour le Québec. Parmi les moyens dont l'INRS s'est doté à cette fin, citons la mise sur pied récente de cinq unités mixtes de recherche qui génèrent, en partenariat avec des établissements régionaux, des pôles d'expertise ancrés dans les milieux, et la refonte de sa **politique sur la reconnaissance des regroupements de recherche émergents** qui vise à encourager la concertation pour la réalisation d'activités de recherche en valorisant l'expertise de l'INRS afin de positionner ces regroupements sur l'échiquier compétitif que façonnent les programmes de financement des organismes subventionnaires. Les CRC participent à ces actions stratégiques de l'INRS par le rôle actif des titulaires dans le cadre des initiatives de recherche collaboratives et des synergies.

## Évaluation des progrès

L'INRS suit les résultats en lien avec sa planification stratégique et sa programmation scientifique via un processus de planification annuelle et le suivi d'actions et d'indicateurs. Le processus d'évaluation de la performance de chacun des membres du corps professoral et de la collectivité scientifique permet de nourrir certains de ces indicateurs. Cette évaluation vise entre autres à vérifier l'atteinte des objectifs fixés par la communauté scientifique. Une reddition de compte annuelle est réalisée auprès du conseil d'administration de l'établissement. La commission scientifique et la commission des études et de la recherche sont aussi tenues étroitement informées de la planification, des développements et des résultats. L'INRS entend poursuivre ce processus, tout en accordant une attention spéciale à la performance des titulaires de CRC.